

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 1,
Février 2026**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Umwandlung von Sprichwörtern in Slogans im Werbediskurs:
eine Untersuchung einiger deutscher Slogans**
Égni Stéphane Dieudonné ÉNIGNI & Epié Augustine Michaela BONGBA 1-17

Etudes hispaniques

2. **La Contrarreforma y la devoción popular en la España del Siglo de Oro**
GONKALIE Gbana Francis 18-31
3. **Políticas públicas y atención a las mujeres víctimas
de violencia machista en España**
Kassoum SORO..... 32-48
4. **Estética de lo abyecto en la familia de pascual Duarte de Camilo José Cela**
Oumar MANGANE..... 49-64
5. **El dilema cubano, entre “revolución” y apertura al mundo**
Dogba Léonce BAWA..... 65-78
6. **La trahison comme acte de libération dans reivindicación
del conde don Julián de Juan Goytisolo**
Christine Abenan SIGNO..... 79-86
7. **La crisis económica de 2008 y su repercusión sociopolítica en España**
Kouadio Stéphane-Yannick KONAN..... 87-98

Lettres Modernes

8. **« Miss lolos » de Frédéric Éhui Meiway :
un discours hétérogène au service de l’expressivité**
Bini Kouamé PRAO, Yao Gatien KONAN & Tchékpoho SORO 99-111

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Industrialisation de la visibilité et reconfiguration du débat public
dans l’émission Jakaarlo Bi**
Alioune Badara GUEYE..... 112-127
10. **Appropriation des termes footballistiques en fulfulde
au Nord-Cameroun : enjeux culturels**
NGAOURI Landri & OLOWA Jean de Dieu..... 128-139
11. **Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques :
les Peuples de la Côte d’Ivoire**
Ayé Clarisse HAGER-M’BOUA..... 140-163

- 12. Communication et Prospective pour une gestion durable des infrastructures d'utilité publique à l'Université Alassane Ouattara**
DAGNOGO Gnéré Laetitia Blama &
KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca..... 164-176
- 13. Précarité socio-économique et accès aux soins au CHU de Bouaké : apport de la communication sociale**
Akissi Germaine KOUASSI & Nibé Dramane SILUÉ 177-192
- 14. Typologies de phrases en tupuri : analyse syntaxique et usages sociolinguistiques**
Jacqueline MAÏKAKE..... 193-205
- 15. Discursive Issues in Emmanuel Macron's Speeches on Leadership (2017-2022)**
Ifedolapo Akinrinlola & Amos Iyiola..... 206-224

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 16. La femme face à la tradition dans le film “ La jumelle” de Lanciné Diaby : entre combat et réalité de la femme**
Olivier Kadja EHILE..... 225-236

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 17. Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)**
Ange Marius AKPO, TOURE Gninin Aïcha &
ETTIEN N'Doua Etienne..... 237-250
- 18. Le littoral ivoirien : Berceau historique de l'Église catholique, inventaire patrimonial et perception contemporaine d'un héritage remarquable**
ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine &
KIENON-KABORE Timpoko Hélène..... 251-267

Histoire

- 19. Le dynamisme social du sexe féminin en Grèce classique Ve- IVe J.-C.**
Fabrice OULAI..... 268-277
- 20. La politique étatique de la protection de l'environnement minier en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
Yhattey Hervé Thierry AGUIE..... 278-294
- 21. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009**
Eloge MIEHI & Richard Gouedan MEIGNAN 295-311
- 22. L'espace rural à l'épreuve de l'exploitation forestière au Cameroun sous administration française (1921-1956)**
Yannick ZO'OBO..... 312-321

- 23. Être de son temps ou s'affirmer comme monde.**
Les étudiants africains à Dakar (années 1950-1970)
 Mamadou Yéro BALDE..... 322-339
- 24. La gestion coloniale de l'assainissement de la ville d'Aboisso, 1913-1926**
 N'GUESSAN ROKIA BOUBACARD ÉPOUSE ANOH,
 ESSEY Bonzou Ella épouse OHOUO & BAKAYOKO Nonama Rockya..... 400-414

Géographie

- 25. Impacts de l'orpillage légal sur les écosystèmes préforestiers dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)**
 N'Gromma Florent KOUADIO..... 415-430
- 26.« Effets structurants » du Train Express Régional (TER) à Dakar (Sénégal)**
 Awa FALL..... 431- 452
- 27. Gestion intégrée des ressources en eau de la commune de Medina (Sénégal)**
 René Ndimag DIOUF..... 453- 464
- 28. Dynamique urbaine et développement économique à Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)**
 Konan Norbert KOFFI, Mariam DIOMANDE &
 Songuimadenin Siaka YEO..... 465-482
- 29. Mutation foncière et reconversion paysanne dans la sous-préfecture de Yamoussoukro**
 Achille Roger TAPE..... 483-496
- 30. Exposition au travail des enfants d'immigrants en milieu rural dans la sous-préfecture de Duékoué**
 Kouadio Arnaud Yao & GOHOUROU Florent..... 497-511
- 31. La morbidité infantile des infections respiratoires aiguës dans les districts sanitaires du V Baoulé de 2017 à 2022**
 SEDEHI Akissi Epiphane, TRA BI Zamblé Armand &
 KANGA Kouakou Hermann Michel..... 512-520

Philosophie

- 32. Heidegger et la cybernétique : critique de la réduction de l'existence à la fonctionnalité**
 Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 521-540
- 33. Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans la problématique du développement de l'Afrique**
 Kouadio Louis N'GUESSAN & Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 541-554
- 34. La palabre africaine : une expression de la démocratie**
 N'Guessan Jonas Kouassi..... 555-567

- 35. Cynisme politique et déshumanisation de l'homme
dans le monde vécu aujourd'hui**
Christophe ONGUENE ONGUENE..... 568-581
- 36. L'impérialisme extractiviste en Afrique**
Kouadio YAO..... 582-597
- 37. L'oubli constitutif de la technique :
déconstruire le paradigme technoscientifique**
Gabriel VANNA..... 598-608
- 38. Quine et l'effondrement de l'épistémologie classique**
Koffi Zahouo Alain & Koffi KOUASSI..... 609-622

Anthropologie et sociologie

- 39. Le Togo dans le nouvel ordre géostratégique :
diversification et enjeux de sécurité**
Laré Batouth PENN..... 623-640
- 40. Entre racines ethniques et conscience nationale :
dynamiques identitaires au Gabon contemporain**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 641-659
- 41. Les collectivités territoriales décentralisées et la gouvernance
éducative à l'ère de la décentralisation au Cameroun**
Simon Patou Simon..... 660-677
- 42. Motivation extrinsèque et performance scolaire en contexte ivoirien :
une analyse du rendement des élèves de Troisième et de Terminale
dans le département d'Alépé**
AGUI Lobah Azouan Barthelemy & BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel..... 678-692
- 43. Représentations, croyances et pratiques sociales autour de la route
et des accidents de la circulation en Côte d'Ivoire**
KACOU Fato Patrice & GBOKO Kouadio Roger..... 693-706
- 44. Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrés à Hiré,
sud-ouest de la Côte d'Ivoire**
Dabé Laurent OUREGA..... 707-725

Criminologie

- 45. Délits Economiques à Lubumbashi : Enquête Proactive**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 726-737

Psychologie

- 46. Le rôle médiateur de la régulation émotionnelle entre stress et comportements à risque des mototaximens**
Djiessi Makouam & Placide Mengoua..... 738-756
- 47. Modèles explicatifs du passage à l'acte des auteurs d'agression sexuelle : convergences, divergences, enjeux cliniques**
Kaama Sandrine GOUNDJOA & Kaka KALINA..... 757-770
- 48. Vulnérabilité et résilience chez les enfants de mères dépressives : une étude qualitative en contexte hospitalier ivoirien**
KOFFI Ekissi Jean Armel, Amalaman Franck Severin ANDO & KOFFI N'Guessan Williams..... 771-789

Science de l'éducation

- 49. Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle**
Chiaka SAMAKÉ, Idrissa Soïba TRAORE & Mamadou KOUMARE 790-804

SECTION 4 : SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES

Sciences politiques et administratives

- 50. La continuité des services publics administratifs à l'épreuve des théories et des faits : cas de la ville de Bukavu pendant l'occupation de l'AFC/M23**
David CIZA, Pacifique Makuta MWAMBUSA,
Joseph Munyabeni NYEMBO & Augustin Kahindo MUHESI 805-813

SECTION 5 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 51. Contribution du management participatif dans l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements publics hospitaliers de Bamako**
Zoubeirou HAROUNA, BERTHÉ Soungalo & DICKO Albadia Abdoulaye.... 814-831
- 52. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké**
Gningninri Augustin KONE..... 832-848

SECTION 6 : GEOSCIENCES

- 53. Caractérisation géochimique des roches du socle panafricain de Dan Issa (Sud-Maradi, Niger) par fluorescence X**
Ousmane Loumoumba MOUSSA MAHAMAN, Karimou DIA HANTCHI,
Rachid BOUBACAR OUMAROU & Yaou BAKOYE..... 849-868



Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans la problématique du développement de l'Afrique

Kouadio Louis N'GUESSAN

*Enseignant-Chercheur,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,
Email: louiskdio@yahoo.fr,
ORCID ID: 0009-0004-0741-4422*

&

Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU

*Enseignant-Chercheur,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,
Email: abrahamkouakou52@gmail.com,
ORCID ID: 0009-0006-8995-0679*

Date de soumission : 09-01-2026

Date de publication : 28-02-2026

Résumé

Cet article explore les mécanismes nécessaires au développement de l'Afrique en s'appuyant sur les pensées de Thomas Hobbes et John Rawls. Les auteurs soutiennent que le sous-développement du continent est lié à un égoïsme et à des divisions internes rappelant l'« état de nature » hobbesien. Pour Hobbes, le progrès exige une unité humaine forte, matérialisée par un contrat social créant une société civile capable d'assurer la sécurité. La solidarité se traduit ici par l'obéissance aux lois du souverain, garantissant une stabilité indispensable à la construction nationale. Parallèlement, Rawls propose une vision fondée sur la justice sociale et l'équité comme piliers de cette unité. À travers le « voile d'ignorance », il prône une coopération sans favoritisme, neutralisant les rapports de force. Le « principe de différence » rawlsien impose que les inégalités bénéficient prioritairement aux plus défavorisés, favorisant ainsi la cohésion. Cette approche vise à transformer la diversité en atout et à éradiquer la corruption et le clanisme. En somme, l'intégration de la sécurité hobbesienne et de la redistribution rawlsienne est présentée comme le moteur du sursaut africain. L'unité et la solidarité deviennent alors les éléments essentiels pour pacifier et bâtir des nations prospères.

Mots-clés : Egalité, justice sociale, solidarité, souverain, équité.

The essence of Hobbesian and Rawlsian thought on the issue of African development

Abstract

This article explores the mechanisms necessary for Africa's development, drawing on the ideas of Thomas Hobbes and John Rawls. The authors argue that the continent's underdevelopment is linked to selfishness and internal divisions reminiscent of Hobbes's 'state of nature'. For Hobbes, progress requires strong human unity, embodied in a social contract that creates a civil society capable of ensuring security. Solidarity here translates into obedience to the laws of the sovereign, guaranteeing the stability essential for nation building. At the same time, Rawls proposes a vision based on social justice and fairness as the pillars of this unity. Through the 'veil of ignorance',

he advocates cooperation without favouritism, neutralising power relations. Rawls' 'difference principle' requires that inequalities benefit the most disadvantaged first, thereby promoting cohesion. This approach aims to transform diversity into an asset and eradicate corruption and clanism. In short, the integration of Hobbesian security and Rawlsian redistribution is presented as the driving force behind Africa's resurgence. Unity and solidarity thus become essential elements for pacifying and building prosperous nations.

Key words: Equality, social justice, solidarity, sovereign, equality.

Introduction

Le développement de l'Afrique est une préoccupation majeure qui hante tout citoyen africain soucieux de « mener une vie digne d'un être humain » (M. NUSSBAUM, 2012 : 13). Dans la recherche d'une solution durable, voire définitive, aux nombreux problèmes qui minent le continent, il est indispensable que chaque Africain apporte sa pierre à la construction de ce continent meurtri par son passé d'esclave et de colonisé. C'est la raison pour laquelle la valorisation des capacités et des expertises de Hobbes et de Rawls semble nécessaire au sursaut de l'Afrique. Il est essentiel de confronter les pensées de Thomas Hobbes et de John Rawls à la réalité africaine afin d'en déceler la substance capable d'aider à une construction positive et efficace du continent. Bien vrai que ces deux philosophes semblent ne pas partager les mêmes démarches, ils ont pour mérite de penser la solidarité et la stabilité sociale à partir du contrat social. Alors que T. Hobbes apporte une lecture qui tourne autour de la sécurité, de l'autorité politique, d'un État tout puissant et de la sortie de l'état primitif qu'est l'état de nature afin de bâtir le progrès, J. Rawls, quant à lui, propose une théorie de la justice qui se fonde de façon claire sur l'équité, les institutions justes, la coopération sociale, la redistribution. L'idée donc de l'essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans la problématique du développement de l'Afrique pourrait nous amener à comprendre ces différentes philosophies. D'ailleurs, il faut noter que « la question du sort des populations a imposé la question du développement » (A. BA, 2024 : 419-431). Vu sous cet angle, l'on ne peut douter qu'il existe un lien étroit entre population et développement.

Tel que présenté, ce sujet laisse transparaître le sens de la relation entre les philosophies hobbesienne et rawlsienne et la problématique du développement de l'Afrique. Au regard donc de ce qui précède, quelle est le fondement des deux philosophies dans la problématique du développement du continent ? Mieux, quelle pourrait être l'utilité de ces pensées dans la quête de solutions au sous-développement du continent africain ? Pour mieux cerner et résoudre de manière efficace le problème, il est capital de suivre les orientations suivantes : L'unité humaine, telle que prônée par ces deux auteurs, ne serait-elle pas d'un apport capital à la



construction du continent africain ? Aussi, quelle est la force de la solidarité humaine ou de la coopération sociale dans la problématique du développement de l'Afrique ?

1. Le sens de l'unité humaine pour la construction de l'Afrique

Par définition, « l'unité est le caractère de ce qui est un, par-delà la diversité de ses constituants » (G. Durozoi et A. Roussel, 1997 : 391). Aussi, l'union est le « caractère ou état de deux ou de plusieurs êtres différents qui ne font qu'un seul tout, sous quelque rapport » (A. Lalande, 1972 : 1160-1161).

L'unité humaine se caractérise donc par le vivre-ensemble, par la synergie entre les hommes en vue de la formation d'une force capable de défendre les intérêts des uns et des autres. Elle est la génération d'une unité centrale pour la défense et la protection des uns et des autres. Par conséquent, l'unité humaine est une valeur essentielle pour la construction du bonheur et de la conservation du genre humain. Seulement, comment Thomas Hobbes s'y prend-il pour parvenir au développement de l'Afrique ? Quelle l'unité humaine sous la justice sociale ?

1.1. À partir de la vision de Thomas Hobbes

Pour mieux cerner les différents maux qui minent l'existence humaine et l'empêchent de vivre en paix et en sécurité, Hobbes enracine sa réflexion sur la nature de l'homme. Pour se faire, l'auteur considère l'existence naturelle des êtres pensants comme étant l'origine de tous les maux. Le philosophe l'annonce d'ailleurs dans ce sens :

J'ai cru qu'il ne me suffisait pas de bien ranger mes paroles, et de rendre mon discours le plus clair qu'il me serait possible : mais qu'il me fallait commencer par la matière des sociétés civiles, puis traiter de leur forme et de la façon qu'elles se sont engendrées, et venir ensuite à la première origine de la justice (T. Hobbes, 1982 : 71).

L'auteur estime qu'il est méthodique de construire à partir des causes. Le milieu naturel est le miroir à partir duquel l'on perçoit le sens réel de l'existence humaine avec la nécessité pour cet être de créer les conditions idoines pour la conservation. La vie dans ce milieu naturel est le reflet de la peur de la mort violente. À l'état de nature, tous les hommes sont égaux. Ils le sont du point de vue des facultés du corps et celles de l'esprit. La valeur d'égalité naturelle n'offre aucune organisation du milieu naturel capable de prendre en considération les préoccupations des uns et des autres. Elle laisse la latitude à chacun le pouvoir de faire ce qu'il pense être nécessaire pour assurer son existence. Autrement dit, dans le milieu naturel, chaque humain est mu principalement par la volonté de satisfaire ses désirs personnels. La volonté avec la capacité de faire tout ce que l'on désire conduit à la guerre.

Pour justifier l'affirmation, référons-nous à la pensée suivante :



cette égalité des aptitudes engendre l'égalité dans l'espérance que nous avons de parvenir à nos fins. Et donc, si deux hommes désirent la même chose, dont ils ne peuvent cependant jouir l'un et l'autre, ils deviennent ennemis et, pour parvenir à leur fin (qui est principalement leur propre conservation et parfois seulement leur jouissance), ils s'efforcent de s'éliminer ou de s'assujettir l'un l'autre. (T. Hobbes, 2000 : 222).

L'égalité naturelle des hommes provoque la défiance et, par ricochet, la guerre. Ainsi, l'existence naturelle des hommes est une guerre permanente de chacun contre chacun. La priorité accordée par chacun à ses intérêts particuliers est à l'origine de la violence naturelle. Dans de telles conditions, il n'existe aucune entente. Il n'y a pas d'unité autour de la volonté des hommes. La rencontre entre les humains est toujours conflictuelle. Par conséquent, la guerre est l'horizon permanent des êtres pensants dans le milieu naturel où il n'existe aucune organisation.

Chaque individu est dominé par sa propre résolution. Il est engagé par une détermination sauvage et barbare de vouloir posséder tout ce qu'il pense être nécessaire pour la survie. Il suffit seulement de le vouloir. La volonté devient automatiquement une nécessité pour la survie. Pour y parvenir, chacun use de tous les moyens à disposition. L'action semble se justifier par le fait que : « la nature a donné à chacun de nous égal droit sur toutes choses » (T. Hobbes, 1982 : 97). Tout ce qui est appartient à chaque individu du milieu naturel. La nature lui permet d'en jouir à sa convenance. De la nature, chacun détient un droit sur chaque chose. En conséquence, tout individu est libre d'agir à la convenance pour atteindre les objectifs personnels.

Ainsi, selon Thomas Hobbes, les humains sont motivés par un égoïsme accentué qui conduit le monde à la perdition. Ce sentiment d'égoïsme qui anime chaque être pensant conduit à une dégradation sévère du système. Dans ce sens, Nay olivier affirme : « l'homme hobbesien, en effet, est fondamentalement dénué de toute bonté » (O. Nay, 2004 : 170). Pour lui, l'homme à l'état de nature est foncièrement méchant et perçoit la réalité individuelle comme étant une priorité. La méchanceté naturelle des hommes provoque : « une peur permanente, un danger de mort violente » (T. Hobbes, 2000 : 225).

La vie à l'état de nature est un perpétuel danger où chacun cause la mort d'autrui pour assurer la sienne. Pour Hobbes, dans une telle condition, « la vie humaine est solitaire, misérable, dangereuse, animale et brève » (T. Hobbes, 2000 : 225). La possibilité de détruire volontairement et librement la vie humaine pour protéger la vie conduit à la solitude. La peur suscitée par la présence de l'autre favorise l'isolement des hommes. Chacun se sent en paix et en sécurité en étant éloigné des autres. De manière logique, l'individualisme est le caractère principal du milieu naturel hobbesien. En conséquence, il ne peut y avoir une construction et

une co-construction sérieuses et susceptibles de concourir au bonheur de l'humanité. Pour le philosophe,

dans une telle situation, il n'y a de place pour aucune entreprise parce que le bénéfice est incertain, et, par conséquent, il n'y a pas d'agriculture, pas de navigation, on n'utilise pas les marchandises importées par mer, il n'y a ni vastes bâtiments, ni engins servant à déplacer et déménager ce qui nécessite beaucoup de force ; il n'y a aucune connaissance de la surface terrestre, aucune mesure du temps, ni arts ni lettres, pas de société (T. Hobbes, 2000 : 225).

En définitive, l'auteur pense que l'unité humaine est essentielle pour l'épanouissement et la construction de toute société. Elle est un moyen fondamental qui favorise la conservation du genre humain. Par son entremise, les hommes parviennent au bonheur, à la protection des uns et des autres. Autrement dit, sans aucune unité, sans aucune entente autour d'un idéal, autour d'une volonté commune, l'auteur estime qu'il est difficile, voire impossible, aux hommes de parvenir à la sécurisation de leur cadre de vie et accéder à la création des conditions de développement. En absence de l'unité, les humains sont sans aucun avenir. Ils se créent plutôt des conditions d'une destruction imminente de l'humanité. L'activité quotidienne des hommes est une guerre permanente de chacun contre chacun. Ceux-ci s'entretuent dans le but de parvenir à la satisfaction des désirs individuels. Ils se battent en vue de créer chacun sa propre condition de sécurité et accéder à sa propre volonté, à son propre bonheur.

Dans une telle condition de vie misérable, nous retrouvons les germes d'une Afrique divisée. La recherche des intérêts égoïstes est un véritable frein au développement du continent. La vie naturelle telle que définie par le philosophe de Malmesbury est l'apanage des peuples africains. La volonté de satisfaction des désirs individuels favorise la destruction de l'Africain par l'Africain. La violence que suscite l'égoïsme des peuples africains met à nu toute politique de développement du continent. Aucune activité ne peut véritablement prospérer dans la division, sous le poids de la tension et favoriser le développement.

La manifestation négative de la nature humaine est d'abord locale, c'est-à-dire à l'intérieur de chaque pays africain. Le génocide rwandais en est une preuve. En effet, chaque Africain, pour parvenir à la satisfaction des désirs personnels, accepte volontiers la destruction du semblable. Par conséquent, chacun est un ennemi de l'autre. De même que le veut Thomas Hobbes, l'égoïsme naturel de l'humain est un parasite qui affecte le continent africain. Chaque individu du continent pense vivement à sa seule condition de vie, à ses désirs. L'instinct égoïste l'oblige à rechercher uniquement des solutions aux désirs personnels. La recherche s'effectue très souvent au détriment de la vie des autres membres de la société, du prochain. Dans de telles

situations, il est difficile de penser convenablement ensemble à une construction positive et progressive du pays. Ainsi, il est également difficile de créer les conditions idoines pour favoriser le développement du continent.

Aussi, la réalité actuelle de la République Démocratique du Congo et du Rwanda est un témoignage qui offre un aperçu des relations entre les pays africains. En vérité, le premier accuse le dernier de soutenir la rébellion du M23 opérant dans l'est du Congo. L'accusation a envenimé les relations et a provoqué une rupture totale des rapports diplomatiques. Cette rupture est caractérisée par une fermeture des ambassades ou consulats, par un rappel des diplomates.

La manière égoïste d'agir à l'égard des autres pays est un mal qui détruit la relation entre les nations africaines. Elle éloigne les uns des autres et met à nu l'unité africaine capable de favoriser le développement du continent. L'absence de l'unité et le manque de solidarité des uns à l'égard des autres y ont facilité l'installation et la cristallisation du terrorisme. Par conséquent, l'origine du sous-développement de l'Afrique est liée au comportement de l'Africain.

Pour avancer vers un développement favorable, la prise de conscience paraît, comme le veut Thomas Hobbes, un pas essentiel. Chaque Africain doit prendre conscience de son implication dans la destruction ou le retard de l'Afrique et œuvrer pour la construction ou le développement de chaque nation. La prise de conscience conduit chacun à sortir de la réserve naturelle et lui permet de penser à une condition favorable de conservation. Elle permet à l'humain de rechercher les conditions d'une existence paisible lui assurant la construction d'une vie meilleure. Pour Thomas Hobbes, le nœud du développement de chaque pays, de chaque continent, est le fruit de la volonté, de la détermination et de l'engagement de chaque membre de la communauté.

La volonté et la détermination de chaque citoyen conduisent à une construction artificielle. Autrement dit, chaque Africain doit impérativement sortir de la considération naturelle et aller à la rencontre du semblable pour assurer le développement et le bonheur de chacun. La rencontre avec l'autre est nécessaire pour parvenir à la construction de la paix et de la sécurité. Ainsi, par le biais de la mise en place de l'unité humaine, la paix et la sécurité règnent dans la cité et favorisent une construction optimale de chaque nation, de l'Afrique. Justement, Hobbes baptise l'unité humaine sous l'appellation de la société civile. Pour justifier l'affirmation, référons-nous à la pensée de l'auteur anglais qui stipule : « c'est plus que le consentement ou



la concorde ; il s'agit d'une unité réelle de tous en une seule et même personne, faite par convention de chacun avec chacun (...). Cela fait, la multitude, ainsi unie en une personne une, est appelée un État, en *latin* civitas. Telle est la génération de ce grand Léviathan » (T. Hobbes, 2000 : 289).

L'auteur appelle donc la mise en place de l'unité humaine un État ou une société civile ou encore Léviathan. La mise en place est le signe du progrès de l'humanité. Elle est une organisation qui, selon Thomas Hobbes, impose une nouvelle vision capable de favoriser la conservation du genre humain. Cette vision est une méthode. Elle est une organisation qui prend en compte toutes les inspirations des uns et des autres. Une telle organisation se réalise autour de deux piliers essentiels que sont le souverain et les sujets et ouvre la réflexion sur l'utilité de la solidarité. Mais avant, interrogeons l'unité humaine sous la justice sociale de John Rawls.

1.2. La question de l'unité humaine sous la justice sociale

« Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères » (Voltaire, 1989 : 142). De toutes les réflexions qui meublent les théories de la justice sociale, ce que l'on doit savoir est que l'unité du genre humain favorise le développement. À cela s'ajoute l'idée selon laquelle, l'unité humaine telle que pensée n'est pas seulement le fait de vivre dans un même espace ou cohabiter. Elle exige, si l'on peut le dire ainsi, une compréhension mutuelle, un soutien sincère et un sentiment d'appartenance partagé. D'ailleurs cette analyse rejoint les propos de J. Habermas lorsqu'il soutient que « Rawls a renouvelé cette approche en se demandant comment les citoyens d'une communauté politique pouvaient cohabiter dans les conditions de justice » (J. Habermas et J. Rawls, 1997 : 9). Telle que pensée, la justice sociale se présente comme le pilier ou le fondement essentiel de l'unité humaine. En effet, la justice sociale structure les interactions sociales autour des valeurs fondamentales à son champ de compétence que sont les principes d'équité, de respect, d'égalité des chances, etc. Au regard de ce qui précède, il faut noter que la justice sociale a pour objectif de propulser le développement tout en mettant fin aux inégalités sociales et injustices qui favorisent les conflits et la division communautaire.

Lorsque certaines communautés sont systématiquement marginalisées en raison de leur origine, de leur race, de leur genre, de leur situation socio-économique, de leur religion ou encore de leur identité religieuse, il va s'en dire que cela fragilise le tissu social et devient source de conflit. Pour M. Nussbaum « Si l'on ne prend pas ces problèmes en considération, on ne peut correctement faire face aux questions générales de la pauvreté et du développement » (M. NUSSBAUM, 2008 : 18). C'est d'ailleurs le cas dans les sociétés africaines au sein desquelles certaines discriminations (religieuse, genre, sociale...) ouvrent sur des conflits armés, voire des

génocides. Relativement aux inégalités basées sur le genre, pour J. Rawls, bien vrai qu'il existe des inégalités sociales, « lorsque cette inégalité et cet ajustement sont limités, qu'on accorde aux femmes une participation politique égale à celle des hommes et qu'on leur garantit une éducation, ces problèmes peuvent être résolus » (J. Rawls, 2006 : 22).

De plus, la justice sociale favorise la reconnaissance de la valeur humaine. En effet, lorsque les membres de la communauté se sentent respectés et protégés par des principes de justice selon les termes de Rawls, ils sont disposés à considérer l'autre comme leur égal. Pour lui, « chaque personne doit avoir un droit égal au système le plus étendu de liberté de base égales pour tous qui soit compatible avec le même système pour les autres » (J. Rawls, 1987 : 91). Cette reconnaissance de droit égal pour tous est essentielle à l'unité humaine, transformant la diversité en atout plutôt qu'en source de conflit. Cependant, l'on doit noter que la justice sociale, bien vrai qu'ambitieuse, n'éradique pas les différences sociales ; elle les inscrit au sein d'une structure partagée de droits et de responsabilités communs.

En somme, il faut noter que la justice sociale se présente comme un moyen de réalisation de l'unité humaine. En faisant de la lutte contre les inégalités son cheval de bataille, la justice sociale parvient à créer un cadre d'entraide, de coopération entre les individus et jette les bases de la coexistence pacifique et durable entre les peuples. Cette conception des choses serait un atout d'abord à la pacification des sociétés africaines et aussi contribuerait à son développement véritable. Car, « dans une Afrique, où la liberté, la justice, légalité sont compromises, voire ruinées » (J. Sounsoumouna Ketem, 2023 : 95), il serait difficile de promouvoir le développement.

2. La force de la solidarité humaine

Thomas Hobbes considère la solidarité humaine comme une nécessité organisationnelle. Pour lui, le contrat social et l'obéissance aux lois garantissent la stabilité et la sécurité, des remparts indispensables contre le chaos et le terrorisme. John Rawls, lui, perçoit la solidarité identiquement à un impératif de justice. Alors, la fusion de la discipline civique Hobbesienne et de la justice équitable Rawlsienne offre un modèle de gouvernance capable d'éradiquer les maux qui minent l'Afrique pour conduire à un progrès durable du continent. Pour une clarification efficiente, il est fondamental de connaître de fond en comble la solidarité hobbesienne comme base du développement de l'Afrique ainsi qu'une Analyse à partir de la position originelle et du voile d'ignorance de Rawls.

2.1. La solidarité hobbesienne : base du développement de l'Afrique

Le développement de l'Afrique est l'œuvre d'une construction méticuleuse qui implique la responsabilité aussi bien des dirigeants que des dirigés Africains. Cette approche est perceptible chez Hobbes. Pour lui, en effet, la sortie de l'état de nature est la manifestation d'une organisation sérieuse basée sur les dirigeants d'un côté et de l'autre, les dirigés. Cette configuration sociale crée un équilibre susceptible de conduire à la paix et à la sécurité pour favoriser le développement. Ainsi, telle la société civile hobbesienne, chaque État africain a le devoir de réussir une organisation interne pour influencer le développement du continent.

La Réussite de l'organisation sociale implique une solidarité entre sujets tout comme entre souverain-sujets. En réalité, les conditions de vie à l'état de nature ne favorisent pas le rapprochement des hommes. Bien au contraire, il s'agit d'une guerre permanente des uns contre les autres. Alors, la naissance de la société civile, malgré les exigences, constitue une ultime chance pour la survie de l'humain. Par conséquent, l'obéissance aux prescriptions du souverain paraît comme une sorte de solidarité entre celui-ci et les sujets. Cette action lie les sujets au souverain et ils forment ensemble le pilier central du développement. En d'autres mots, agir conformément aux prescriptions du souverain est la mise en place d'une harmonie sociale.

L'harmonie souverain-sujets crée un système de sécurité fiable et solide qui empêche le retour à l'état de nature. Le souverain protège les sujets par la même occasion que ces derniers veillent sur le premier. Cette protection mutuelle est l'œuvre d'un lien sacré issue du contrat social donc de la volonté de la préservation de la vie. Dans un tel schéma, aucun sujet ne peut conspirer en pensant à un quelconque renversement du Souverain, peu importe la manière.

Pourtant, l'Afrique devient le siège des coups d'État. En effet, Depuis 2020, le continent vit une épidémie de coups d'État dont le dernier s'est déroulé le 26 novembre 2025 en Guinée-Bissau suite à la contestation des élections présidentielles. Toutes ces actions de déstabilisation de l'État sont en violation des règles établies et marque une rupture de l'harmonie sociale. Pour Hobbes donc, la désobéissance civile est un frein au développement et est le chemin du retour à l'état de nature. En conséquence, le philosophe anglais pense la solidarité comme une nécessité pour la stabilisation de toute société y compris chaque état africain.

Le sens de l'obéissance est le respect des sujets à l'ensemble des prescriptions du souverain. Obéir, c'est agir conformément à l'ensemble des lois établies pour assurer la paix, la sécurité et favoriser le bon fonctionnement de la cité. Bannir du comportement ce qui n'est pas autorisé en faisant strictement ce que la loi permet est une canalisation positive des citoyens dans le sens de la conservation humaine et de la construction politique, économique et sociale.



Or, la loi n'est toujours pas parfaite. Elle a des faiblesses ou des limites. C'est la raison pour laquelle elle provoque parfois des mécontentements au sein de la société. Malgré cette réalité indubitable, l'auteur enseigne le respect ou l'obéissance aux lois civiles. Ainsi, toutes les manifestations de mécontentement doivent être strictement exprimées dans les limites prévues par les prescriptions. Autrement dit, la manifestation de tout mécontentement doit être réglée conformément à l'obéissance aux principes qui régissent le bon fonctionnement de la société.

Le principe de l'obéissance civile inclut une politesse mutuelle des sujets. En fait, la volonté des hommes à satisfaire par tous les moyens tous les désirs est à l'origine de « cette guerre de chacun contre chacun » (T. Hobbes, 2000 : 227) dans le milieu naturel. La guerre crée une solitude par une distanciation sécuritaire. La résolution de cette crise passe absolument par la mise en place d'un lien de solidarité sociale qui, pour Hobbes, est un élément déclencheur de développement dont aurait besoin tous les pays africains.

Chaque sujet est protecteur d'un tout et de chaque élément du tout. Cette protection révèle sa puissance constructive dans la consolidation du système sécuritaire national. Aucun membre de la population n'est plus l'ennemi d'un autre tel que vécu dans le milieu naturel. Chacun est un maillon essentiel de la société civile par un engagement volontaire. La manifestation de la volonté est la traduction de l'idée en une action concrète pour assurer la paix, la sécurité et favoriser le développement de la société civile.

Une mutuelle protection empêche la violence fratricide. Une protection définit dans ce sens est un dépassement de soi. Il s'agit de se débarrasser plutôt de l'instinct égoïste et permettre l'explosion de l'humanisme dans une relation fraternelle et sincère avec chaque contractant. Une telle orientation de l'agir humain annihile la violence naturelle tout en empêchant l'expression de la méchanceté de l'homme contre l'homme.

La mise en quarantaine de la violence naturelle donne naissance à un sujet exemplaire. Autrement dit, elle met en lumière un modèle de citoyen atypique capable de recevoir et booster le développement de la nation. Il n'est donc plus question de se poursuivre ou s'entredéchirer pour des intérêts personnels. Ce qui prime est la sauvegarde de la société civile dont la satisfaction des désirs personnels dépend de sa santé sécuritaire, politique, économique et sociale. Ainsi, Thomas Hobbes estime que les violences, voire les guerres, fratricides fragilisent et, au-delà, déstabilisent la société en mettant à nu le développement.

Dans un autre sens, sous la forme de conflits armés, de crises post-électorales, de terrorismes, ou d'instabilités politiques, toutes ces violences sont pour l'auteur de Malmesbury un puissant



frein au développement de l'Afrique. Le terrorisme au sahel, par exemple, est une lourde menace qui ne se limite plus à une simple crise sécuritaire. Il est question d'un véritable piège au développement. Il paralyse l'évolution économique et sociale de toute l'Afrique de l'ouest. La priorité étant la sécurité, les États sont dans l'obligation d'y investir une part importante de leur budget au détriment du développement.

Il est donc évident que la solidarité sociale définie par Thomas Hobbes est une arme puissante dont l'usage pourrait permettre à chaque pays africain de consolider les relations interhumaines et inter-ethniques pour optimiser le développement. La consolidation est une fermeture des brèches sociales pour empêcher toutes manipulations internes et externes des sujets. Chacun est conscient de sa responsabilité dans la construction de l'État ou de la société civile. Ramer à contre-courant est une entrave au serment originel. Un tel acte est déstabilisateur et conduit à la rupture du contrat social.

Ainsi, chaque citoyen a un devoir véritable de, sincèrement et honnêtement, s'engager pour la protection sociale. Un tel engagement ne laisse pas de place à des tensions internes, à la trahison ni même à la manipulation. Chacun protège chacun. Autrement dit, la solidarité entre sujets d'une même nation Africaine est une solution miracle susceptible d'éradiquer complètement les intrusions et surtout le phénomène du terrorisme qui minent du continent.

2.2. La solidarité humaine : Analyse à partir de la position originelle et du voile d'ignorance de Rawls

Le problème lié à la solidarité dans nos sociétés en Afrique semble être la plaie au développement. La justice distributive de J. Rawls, poursuit cet objectif social : « elle a pour visée de mieux répartir les richesses afin d'aider les plus défavorisés » (O. Nay, 2004 : 513). Cette solidarité humaine trouve, de ce fait, son fondement dans la théorie de la justice sociale en général et en particulier dans la pensée de John Rawls. En effet, « la justice sociale consiste en un ensemble institutionnel conçu pour promouvoir les intérêts de l'ensemble des citoyens plutôt que ceux d'un seul groupe ou d'une seule partie » (A. Ouard et A. Elkhatabi, 2024 : 19). De ce fait, les approches théoriques et hypothétiques J. Rawls relativement à la position originelle et au voile d'ignorance sont des outils conceptuels visant à créer un cadre de solidarité entre les hommes. Mais que faut-il savoir de la position originelle et du voile d'ignorance ? De tradition contractualiste, J. Rawls présente la position originelle comme correspondant à l'état de nature chez les philosophes du contrat social. Pour cet auteur, « cette position originelle n'est pas conçue, bien sûr, comme étant une situation historique réelle, encore moins une forme primitive de la culture. Il faut la comprendre comme étant une situation purement hypothétique,



définie de manière à conduire une certaine conception de la justice » (J. Rawls, 1987 : 38). Mieux, la position originelle est une mise en scène hypothétique où des individus rationnels, égaux et libres, appelés à être membre de la société, doivent faire le choix des règles fondamentales qui guideront l'organisation sociale. Quant au voile d'ignorance, il serait un autre artifice conceptualisé afin de faciliter la coopération et la solidarité entre les partenaires sociaux. L'auteur de *Théorie de la justice* présente le voile d'ignorance comme élément d'appui à la position originelle. Dans cette situation qu'est le voile d'ignorance, « personne ne connaît sa place dans la société, sa position de classe ou son statut social ; personne ne connaît non plus ce qui lui échoit dans la répartition des atouts naturels et des capacités, c'est-à-dire son intelligence et sa force, et ainsi de suite » (J. Rawls, 1987 : 168-169). Cette ignorance que pose Rawls comme base pour une meilleure coopération, empêche chaque membre de ladite société d'élaborer des règles et principes qui favorisent de façon injuste sa propre situation. Autrement dit, dans ce système de pensée philosophie et politique, les hommes, membres de cette société, sont amenés à coopérer entre eux de sorte à créer un cadre d'échange et de solidarité sans favoritisme et en toute équité. Cette approche symbolise, pour Rawls, « l'idée de la société comme système équitable de coopération entre des hommes libres et égaux que l'on traite comme des membres pleinement coopérants de la société pendant toute leur vie » (J. Rawls, 1995 : 33) et met fin au favoritisme, au clanisme, à la corruption en Afrique, etc.

Ces outils conceptuels de la théorie rawlsienne visent à établir les principes d'une société juste en neutralisant les préjugés individuels et les rapports de force. Dans un tel cadre de conceptualisation, la solidarité humaine apparaît comme une nécessité tout à fait logique dès le moment où les individus s'engagent sous ce nouveau contrat à porter secours aux plus démunis ou encore aux défavorisés. Cette démarche, conduisant à une prise en charge des défavorisés, ne peut être complète que si ce système de coopération et de solidarité ouvre sur la discrimination positive. À ce propos, il faut noter que la conception d'une société juste et équitable impose la discrimination positive. John Rawls dans *Théorie de la justice* propose deux principes qui guident cette action. Il développe, à cet effet, l'idée selon laquelle

chaque personne a une même prétention indéfectible à un système pleinement adéquat de libertés de base égales, qui soit compatible avec le même système de liberté pour tous ; et les inégalités économiques et sociales doivent être attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous dans des conditions d'égalité équitable des chances ; ensuite, elles doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société (J. Rawls, 2023 : 69-70).



Tels que présentés, les principes de justice ont pour objectifs, d'une part de garantir à chaque individu les libertés de base égales pour tous et d'autres promouvoir l'égalité des chances sans toutefois oublier le principe dit de différence : les inégalités doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société. Que faut retenir du principe de différence ? Selon ce principe, les inégalités socio-économiques ne sont acceptables que si elles sont à l'avantage et améliorent les conditions de vie et le bien-être des membres les plus défavorisés de la société. On pourra déduire ici, avec Rawls, que la solidarité ne repose pas sur une simple compassion ou l'altruisme moral, mais plutôt sur un calcul rationnel visant à l'équité.

Au-delà de ce qui précède, l'on pourra noter que la solidarité humaine devient un pilier fondamental de la justice sociale. Elle implique une responsabilité partagée envers les plus vulnérables et se traduit par des systèmes de redistribution des richesses, l'égalité des chances et un accès équitable aux ressources essentielles de la société. Et héritier de la pensée kantienne, Rawls fait du voile d'ignorance le fondement de la solidarité et l'érige en règle universelle.

Conclusion

L'objectif de cet article était d'explorer les mécanismes du développement africain à travers les philosophies de Thomas Hobbes et John Rawls. Les auteurs visaient à évaluer comment l'unité et la solidarité peuvent pallier les problèmes de sous-développement et de division du continent. Les résultats montrent que l'état actuel de l'Afrique reflète l'« état de nature » hobbesien, marqué par l'égoïsme et la méfiance. L'analyse démontre que le progrès exige un contrat social fort, créant un État capable d'assurer la sécurité et la stabilité.

Parallèlement, la recherche souligne que la justice sociale de Rawls est indispensable pour structurer des interactions fondées sur l'équité. L'application du « voile d'ignorance » apparaît comme un outil efficace pour neutraliser le clanisme et le favoritisme. Le « principe de différence » est un artifice mis sur pied afin les inégalités profitent prioritairement aux plus démunis. De manière simple, avec Rawls, il s'agit de « défendre les droits des plus démunis » (O. Nay, 2004 : 515) à partir d'un nouveau contrat social qui prend forme à partir de la coopération entre les membres de la société.

L'étude établit que la prise de conscience individuelle est le moteur nécessaire pour sortir de la réserve naturelle. Le résultat final est une synergie entre la sécurité hobbesienne et la redistribution rawlsienne pour un sursaut socio-économique. Cette solidarité mutuelle est présentée comme le rempart indispensable contre les crises internes et le terrorisme. En définitive, bien vrai qu'« il est nécessaire de discerner avec minutie quoi prendre chez l'autre



dans la perspective d'un développement équilibré et authentiquement africain » (A. L. Mbani et al, 2025 : 33), l'intégration de ces pensées offre une solution structurante pour pacifier durablement les sociétés africaines. L'union des capacités humaines s'impose ainsi comme l'unique voie vers une Afrique prospère et digne.

Références bibliographiques

ABDELMALEK. Ouard et AHMED Elkhatabi, 2024, "Inégalité et justice sociale : perspective du sud", *Revue Africaine des Sciences Humaines et Sociales*, n°6, p. 11-33.

ABDOULAYE Ba, 2024, *Philosophie et sciences sociales en Afrique*, n°4, p. 419-431.

ANDRÉ L. T. Mbani et al, 2025, *Philosophie politique africaine et organisation sociale en Afrique au XXI^e siècle : pour une décolonisation des théories et concepts*, Paris, L'Harmattan, 451 p.

ANDRÉ Lalande, 1972, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1324 p.

GÉRARD Durozoi et ANDRÉ Roussel, 1997, *Dictionnaire de Philosophie*, Paris, Nathan, 407 p.

JACQUES Sounsoumouna ketem, *Penser la crise de la légitimité du pouvoir politique en Afrique. Une lecture contextualisée du Léviathan de Thomas Hobbes*, 2023, Mémoire soutenu le 12 janvier 2023, Université de Yaoundé 1, 143 p.

JOHN Rawls, 1987, *Théorie de la justice*, trad. Catherine Audard, Paris, Editions Points, 287 p.

JOHN Rawls, 2003, *La justice comme équité, une reformulation de théorie de la justice*, trad. Bertrand Guillarme, Paris, La Découverte, 666 p.

JÜRGEN Habermas et Rawls John, 2005, *Débat sur la justice politique*, trad. us Catherine Audard et all. Rainer Rochlitz, Paris, Les Editions le Cerf, 192 p.

MARTHA Nussbaum, 2008 *Femmes et développement humain, L'approche des capacités*, trad. Camille Chaplain, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 445 p.

MARTHA Nussbaum, 2012, *Comment créer les conditions d'un monde plus juste*, trad. Solange Chavel, Paris, Flammarion, 303 p.

OLIVIER Nay, 2004, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colins 592 p.

THOMAS Hobbes, 1982, *Le citoyen ou les fondements de la politique*, trad. Samuel Sorbière, Paris, Flammarion, 408 p.

THOMAS Hobbes, 2000, *Léviathan, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, trad. Gérard Mairet, Paris, Gallimard, 1027 p.

VOLTAIRE, 1989, *Traité sur la tolérance*, Paris, GF Flammarion, 192 p.